

## Compte rendu de secteur

### Ajouts aux réserves

#### Historique

---

Depuis des années, les Premières Nations critiquent la politique et le processus d'ajouts aux réserves (AR) du gouvernement du Canada en raison de l'impossibilité d'ajouter rapidement et efficacement des terres aux réserves.

En 2019, le gouvernement du Canada s'est engagé à réformer la politique et le processus d'AR. Il s'est engagé à verser 43 millions de dollars sur trois ans, par l'intermédiaire du budget de 2021, pour soutenir la réforme de la politique et l'amélioration des processus.

En 2022, le ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) a adopté une approche progressive de réforme des AR. Cette approche a commencé par des séances de mobilisation préliminaires à l'automne 2022, et a été suivie d'une demande de propositions de financement pour soutenir une mobilisation importante auprès des Premières Nations en 2024. À la suite de cette mobilisation, RCAANC envisage d'analyser les résultats et d'élaborer des options de réforme avec les Premières Nations aux fins de validation et d'approbation.

#### Plaidoyer récent de l'APN

---

Depuis 2020, l'Assemblée des Premières Nations (APN) plaide activement pour l'amélioration de la politique d'AR par l'intermédiaire d'une table sur les terres mise en place avec RCAANC. Ce processus constitue un espace technique commun pour partager des renseignements, formuler des commentaires et faciliter l'analyse de la politique et du processus d'AR. Il comprend une enquête nationale sur les AR lancée en 2022 par l'APN.

En 2023, les Premières Nations-en-Assemblée ont adopté la résolution 17/2023 de l'APN, *Faire de la restitution des terres une priorité dans la totalité des lois, politiques et programmes fédéraux*, qui demande au gouvernement du Canada de faciliter et prioriser la restitution des terres aux Premières Nations. La politique d'AR est l'un des nombreux moyens dont disposent les Premières Nations pour récupérer leurs terres. Les récents efforts de sensibilisation de l'APN portent sur le fait que les modifications apportées à la politique d'AR doivent être motivées par les besoins et les priorités des Premières Nations et être mises en œuvre dans le respect des droits et de l'autodétermination des Premières Nations.

#### Prochaines étapes

---

S'appuyant sur les résultats d'une analyse antérieure de la politique et du processus d'AR et sur des efforts récents, tels que l'enquête nationale sur les AR de 2022, l'APN discutera avec les Premières Nations de la réforme des AR afin de déterminer comment des modifications politiques et législatives pourraient favoriser la restitution des terres à leurs communautés. Ce

travail est essentiel pour faire avancer la réconciliation et contribuer à la guérison et au bien-être à long terme des Premières Nations.